

PROJET RÉFÉRENT

Convention de partenariat avec le Département de Côte d'Or portant sur une assistance environnementale pour la réalisation d'un collège à énergie positive (Collège Dorgelès à Longvic)



OBJET DE L'OPÉRATION

Le Conseil Départemental de Côte d'Or (CD21) a décidé en 2015 de rénover le collège Dorgelès à Longvic, accueillant 700 élèves et datant de 1980. L'opération comprenait donc des phases de programmation, conception puis de démolition et reconstruction des bâtiments (enseignement, demi-pension, administration, logements de fonction) ainsi que d'aménagement de la parcelle.

L'objectif était de proposer un bâtiment respectueux de l'environnement et faiblement consommateur d'énergie tout en garantissant le confort des occupants. Il s'agit donc d'un projet ambitieux et exemplaire labellisé E3C1 qui a été livré en 2022.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Le CD21 s'est rapproché du Cerema afin d'être accompagné tout au long de l'opération et aboutir à un projet exemplaire en termes de performance environnementale : labellisation E+C-, réalisation d'Analyses de Cycle de Vie (ACV) à différentes phases du projet, contrôles des performances en cours de chantier et à réception, etc. Un accompagnement global était donc nécessaire pour intégrer l'ensemble de ces besoins dès la programmation, puis durant le chantier.

En parallèle, le CD21 souhaitait s'appuyer sur une démarche de Building Information Management (BIM) lors de la conception, et avait besoin d'accompagnement pour sa mise en œuvre.

Enfin, le CD21 souhaitait analyser, pendant deux ans après réception, les consommations du bâtiment afin d'ajuster au mieux ses réglages et de produire un retour d'expérience.

CONTACT



relation-clients-
auvergnerrhonealpes@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Performances environnementales et énergétiques

LA RÉPONSE DU CEREMA

En tant qu'AMO, l'équipe du Cerema a défini dans un premier temps les besoins en termes de **performance environnementale** à intégrer au **programme**, et conseillé le CD21 sur le choix de la **labellisation** vers laquelle s'orienter. L'accent a été mis sur la conception bioclimatique, l'emploi de matériaux biosourcés ainsi que le choix de systèmes performants et pilotés par une Gestion Technique du Bâtiment (GTB). Puis, elle a assisté le CD21 dans **le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre** et la **mise en place des processus BIM**.

Tout au long de la conception, elle s'est assurée que les objectifs de performance environnementale étaient pris en compte et respectés en réalisant notamment des Analyses de Cycle de Vie du bâtiment à chaque étape : APS, APD, PRO, DCE.

Suite à l'analyse des offres en vue du **choix des entreprises travaux**, le Cerema a également participé au suivi de chantier pour garantir la **bonne mise en œuvre** de certains éléments participant aux bonnes performances du bâtiment : isolation, menuiseries, réseaux.

Des équipes spécialisées du Cerema ont réalisé des **mesures de performance** (acoustique, perméabilité à l'air de l'enveloppe et perméabilité à l'air des réseaux de ventilation) en cours de chantier et à réception, afin de quantifier les performances du bâtiment.

Une fois le chantier achevé, le Cerema était chargé de monter et déposer le dossier de **labellisation E+C- du bâtiment**.

Enfin, pendant les deux années suivant la livraison, le Cerema a accompagné le CD21 dans la mise en exploitation du bâtiment en le conseillant sur la **programmation des systèmes et de la GTB**. Ces conseils sont appuyés sur **l'analyse des données** remontées par cette GTB et permettent de faire des réglages adéquats pour vérifier et optimiser les performances du bâtiment : chauffage, ventilation, pilotage des brise-soleil, etc.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Conseil départemental de Côte d'Or

Direction du Cerema Centre-Est
Département Bâtiment

LE CALENDRIER

2016 - 2024